

.....
Saint Môme d'en haut – Saint Môme d'en bas
Compte Rendu du Conseil de Hameaux du
Samedi 4 Avril 2015

Présents : 14 personnes ; Xavier Delaporte, Jean-Marc Rey, Gérard Bandet, Dominique Trolez, Robin Trolez, Laurence Leprestre, Isabelle Cavallo, Noëlle Rey, Michel Janin, Lionel Besson, Roger Nerrand, Annick Carcassonne, M et Mme Gaillot

Animation : Elsa Charrier (adjointe au maire)

1. Accueil – pot de bienvenue

2. Actualités et informations :

Eclairage public :

Rencontre d'un bureau d'étude et d'une entreprise spécialisée

Horloges astronomiques :

Leur installation permettra de réduire de 10 à 15% la consommation d'énergie même en l'absence d'extinction nocturne car cycle d'allumage et extinction lié à la course du soleil et non à la luminosité.

Nous allons en installer sur chaque armoire (chaque réseau d'éclairage public) courant mai premiers tests d'extinction nocturne en juin

Optimisation du réseau

État des lieux pour connaître le type d'ampoule

Planification du remplacement des blocs énergétivores

Planification du remplacement des ampoules en fonction de leur durée de vie et non quand elles sont « mortes » car les dernières semaines avant leur rupture, la consommation augmente fortement.

Aménagement de la traversée du bourg

- Bureau d'études retenu lors du conseil municipal du 8 avril : Alp'études, associé à une sociologue, un architecte
- Démarche participative très marquée

Budgets 2015, en résumé

Budget général : fonctionnement = 600 k€ dont 86 k€ de capacité d'autofinancement

- Ressources : dotation forfaitaire générale : baisse de 13 k€ en résumé (73 k€ en 2014, 60 k€ en 2015)
- En investissement sont prévus (500 k€) : camping (derniers équipements d'accessibilité), voiries (consultation lancée pour Cozon, Plan champ, vieux Bandet, chez Droguet), divers équipements mairie (armoire pare feu, porte large) et technique (débroussailleuses, ...), groupe scolaire (fin de chantier), Maison Hermesende (fin de chantier), appartements Bandet (fin de chantier), cimetière (murs, ossuaire, jardin du souvenir), Pont Nuat (fin de chantier), traversée du bourg (étude préalable), éclairage public, réseaux secs du Pré du Comte (études pour dépôt de demande de subvention).

Budget assainissement : fonctionnement 40 k€, investissement 72 k€ (Optimisation STEP de St Môme). Problème de déséquilibre entre fonctionnement et investissement du fait des amortissements.

Déménagement de la bibliothèque

- Prévu courant avril. Ouverture début mai
- Les panneaux du pont du Cozon vont être changés et signaleront la bibliothèque

Communauté de communes : décisions et évolution des compétences

- La CCCC a pris de nouvelles compétences : PLU (mais l'instruction du droit des sols reste communal) et le haut débit internet. Sortie du SCOT de l'Avant Pays Savoyard et Sortie du Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard
- Préparation de son projet de territoire et du PLUi (en coopération avec les communes).

Détecteurs de fumée : quelles obligations pour les habitants ?

- Obligation dans tous les logements depuis le 8 mars (propriétaire ou locataire, principal et secondaire),
- Objectif : détecter la fumée pour alerter les occupants d'un logement (norme à respecter),
- Le propriétaire fournit et installe le détecteur (point haut, un par étage), le locataire l'entretient
- À déclarer à l'assureur même si aucune sanction prévue si détecteur pas installé, et sans conséquence sur l'indemnisation des dommages en cas d'incendie

3. Conseils de Hameaux, mode d'emploi ?

Cette question a été abordée avec les personnes présentes afin de préparer la rédaction d'un document qui décrira l'objet des conseils de hameaux, leur composition, leur fonctionnement...

Pour les personnes présentes, le conseil est un lieu d'échanges et d'informations.

Lieu d'échanges entre les habitants : Il devrait permettre de regrouper un maximum d'habitants pour construire ensemble. La question se pose de comment mobiliser, en particulier les habitants de Saint Même-le-haut souvent peu représentés au conseil de hameau. Comment faire l'ouverture ?

Proposition de changer de lieu et de demander à un habitant de Saint-Même-d'en-haut d'accueillir le conseil de hameaux à l'automne.

Lieu d'informations : à plusieurs niveaux, informations communales, intercommunales... Les habitants présents estiment que c'est essentiel et le plus important au sein du conseil de hameaux.

La proposition d'un référent a été rejetée, il y a beaucoup d'élus habitant à Saint-Même, la relation est simple et directe.

Le fonctionnement actuel convient. Un mode d'emploi « écrit » semble toutefois utile.

Les présentations thématiques par des intervenants extérieurs sont très appréciées. Les thèmes pourraient être choisis en conseil de hameaux.

4. Questions diverses

- Le chemin des Plattières : un éboulement du chemin au lieu dit l'avalanche, suite aux fortes pluies. La Maire a fait paraître un arrêté municipal interdisant l'accès de ce chemin aux véhicules à 4 roues jusqu'à la date des travaux de réfection.
- Information complémentaire postérieure au conseil de hameaux : Le montant des travaux est estimé à environ 10 000 euros HT. Cette dépense imprévue ne peut pas être engagée sans aide financière. La commune va faire intervenir les services de l'Etat (expertises et préconisations pour les réparations) et solliciter le conseil départemental et la préfecture (financement).
- Proposition de thème pour le prochain conseil de hameau : La réserve, ses limites et ses prérogatives.